



## Conseil d'administration

320<sup>e</sup> session, Genève, 13-27 mars 2014

GB.320/POL/1

Section de l'élaboration des politiques  
Segment de l'emploi et de la protection sociale

POL

Date: 14 février 2014

Original: anglais

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes»

#### Objet du document

Le présent document décrit les principaux éléments de la stratégie propre au domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes». Il met l'accent sur le recensement des interventions qui «marchent pour l'emploi des jeunes», en précisant les conditions d'exécution. Il devrait aider les Etats Membres à mettre en œuvre les conclusions de la résolution «La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action» adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2012. Cette stratégie porte sur la période biennale 2014-15. Le Conseil d'administration est prié de fournir des orientations concernant l'objectif visé et l'orientation stratégique (voir le projet de décision au paragraphe 29).

**Objectif stratégique pertinent:** Accroître les possibilités d'emploi et de revenu décents pour les femmes et pour les hommes.

**Incidences sur le plan des politiques:** Les orientations du Conseil d'administration guideront la mise en œuvre de la stratégie du Bureau concernant le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes».

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Mobilisation de ressources extrabudgétaires pour la mise en œuvre de la stratégie.

**Suivi nécessaire:** Intégration des orientations du Conseil d'administration dans la stratégie et le plan d'action.

**Unité auteur:** Département des politiques de l'emploi (EMPLOYMENT).

**Documents connexes:** «La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action», résolution et conclusions de la 101<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, 2012; GB.304/PFA/2(Rev.); Propositions de programme et de budget pour 2014-15; et GB.316/INS/5/2.

## I. Vision, raison d'être et objectif visé du domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes»

1. Le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes» est l'un des huit domaines de première importance approuvés par la Conférence internationale du Travail dans le cadre du programme et budget pour 2014-15<sup>1</sup>, compte tenu du degré élevé de priorité accordé, dans les programmes d'action nationaux et mondiaux, à la question de l'emploi des jeunes. Le présent document expose la vision et la stratégie pour la mise en œuvre de ce domaine de première importance ainsi que les principaux résultats attendus en 2014-15.
2. La vision d'ensemble et le contexte propres à ce domaine de première importance sont énoncés dans la résolution «La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action», que la Conférence internationale du Travail a adoptée en 2012<sup>2</sup>. L'appel à l'action souligne la nécessité de prendre d'urgence des mesures concrètes et ciblées pour faire face à la crise sans précédent de l'emploi des jeunes, qui sévit dans toutes les régions. La dernière édition du rapport *Tendances mondiales de l'emploi*, publiée en janvier 2014, met en évidence la persistance de la crise des marchés du travail des jeunes. Fin 2013, 74,5 millions de jeunes étaient au chômage, soit près d'un million de plus qu'un an auparavant. Le taux mondial de chômage des jeunes a atteint 13,1 pour cent, soit près de trois fois celui des adultes<sup>3</sup>, et la proportion de jeunes parmi les chômeurs de longue durée ne cesse d'augmenter (actuellement un tiers du nombre total de jeunes au chômage). Dans les pays avancés, le travail temporaire et le travail à temps partiel non librement choisi gagnent du terrain. Un nombre croissant de jeunes ont perdu tout espoir et cessé de chercher du travail.
3. L'appel à l'action offre aux pays un cadre mondial pour élaborer des stratégies nationales et prendre des mesures ciblées et adaptées au contexte en matière d'emploi des jeunes. Il recense les moyens de donner suite à la priorité consistant à créer des emplois décents pour les jeunes des deux sexes en adoptant une démarche multidimensionnelle et équilibrée, qui favorise une croissance favorable à l'emploi et la création d'emplois décents par le biais: 1) des politiques macroéconomiques; 2) de l'employabilité et des qualifications; 3) des politiques du marché du travail; 4) de l'entrepreneuriat; et 5) des droits pour les jeunes.
4. En novembre 2012, le Conseil d'administration a approuvé le plan de suivi septennal du Bureau, qui vise à apporter aux mandants de l'OIT le soutien nécessaire pour mettre en œuvre la résolution<sup>4</sup>, au titre des principaux piliers que sont le développement et la diffusion des connaissances, l'assistance technique et le renforcement des capacités, et les partenariats et la sensibilisation<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Rapport II, Supplément, 102<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

<sup>2</sup> Le texte de la résolution et des conclusions peut être consulté sur le site Web de l'OIT, à l'adresse: [http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/texts-adopted/WCMS\\_185950/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/texts-adopted/WCMS_185950/lang--fr/index.htm).

<sup>3</sup> BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2014: vers une reprise sans emplois?* (Genève, 2014).

<sup>4</sup> Document GB.316/PV(&Corr.), paragr. 81. Le document GB.316/INS/5/2 peut être consulté sur le site Web de l'OIT à l'adresse: [http://www.ilo.org/gb/GBSessions/GB316/ins/WCMS\\_191163/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/gb/GBSessions/GB316/ins/WCMS_191163/lang--fr/index.htm).

<sup>5</sup> Document GB.316/INS/5/2, paragr. 13-33.

5. Bien que les besoins et les demandes des mandants pour ce qui est de l'emploi des jeunes varient d'un pays ou d'une région à l'autre, les demandes le plus souvent adressées au Bureau concernent l'acquisition de connaissances en matière d'élaboration des politiques et les enseignements tirés des interventions qui ont fait leurs preuves lorsqu'il s'est agi d'améliorer aussi bien la quantité que la qualité des emplois offerts aux jeunes.
6. «Qu'est-ce qui marche?» Pour répondre à cette question essentielle, il faut assurer un développement continu des connaissances, qui prenne en compte l'évolution structurelle fluctuante des marchés du travail des jeunes, les enjeux et les inconvénients selon le contexte et les conséquences du ralentissement de l'activité économique mondiale, qui a un effet disproportionné sur les possibilités offertes par le marché du travail aux jeunes des deux sexes, avec des incidences à long terme.
7. Compte tenu de ce qui précède et sur la base d'une longue série de consultations menées dans les bureaux extérieurs, au siège et avec des organisations partenaires extérieures, la stratégie relative au domaine de première importance considéré met l'accent sur le développement des connaissances au sujet de «ce qui marche pour l'emploi des jeunes» et sur le renforcement des capacités ou du savoir-faire des mandants, de sorte qu'ils puissent mettre en œuvre des stratégies efficaces dans le contexte qui leur est propre.
8. Cette orientation stratégique tient à une triple cause. En premier lieu, cette question est tout à fait prioritaire pour les mandants de l'OIT dans toutes les régions puisqu'ils s'efforcent de développer ou de réformer leurs politiques, programmes et méthodes pour promouvoir des emplois et des qualifications pour les jeunes. En second lieu, si l'OIT peut se prévaloir d'une solide expérience et de vastes connaissances dans un certain nombre de domaines, il existe cependant des lacunes dans d'autres domaines, notamment à propos des éléments d'information sur les incidences et des nouvelles questions émergentes. Troisièmement, la nécessité d'un renforcement des capacités sur le terrain et d'un processus d'acquisition réciproque du savoir-faire tient une place essentielle dans les conclusions des réunions régionales qui se sont tenues dernièrement et dans les nombreuses demandes émanant de pays en développement, émergents ou développés.
9. Cette orientation stratégique permettra à l'OIT de renforcer son rôle de chef de file en servant de centre d'excellence pour l'emploi des jeunes, comme prévu par l'appel à l'action de 2012, et de renforcer son partenariat avec d'autres organisations multilatérales et régionales qui accordent une très grande importance à «ce qui marche pour l'emploi des jeunes».
10. Ce domaine de première importance a finalement pour objet de permettre aux mandants de l'OIT d'acquérir une compréhension approfondie et objective des approches les plus efficaces et prometteuses dans les domaines stratégiques pertinents et de renforcer les capacités et le savoir-faire des principaux organismes et professionnels concernés, compte tenu des besoins en matière de conceptualisation et d'action ciblée.

## **II. Domaines d'intervention stratégiques et principaux résultats attendus**

11. L'orientation stratégique correspondant à «ce qui marche pour l'emploi des jeunes» se fonde sur les travaux considérables déjà menés par le BIT, y compris les efforts déployés depuis de nombreuses années en ce qui concerne le développement des connaissances et des outils et la coopération technique au niveau national.

- 12.** Le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes» a pour ambition de renforcer ce savoir-faire par les moyens suivants: 1) combler les principales lacunes en matière de connaissances et de recherche décelées dans chacun des cinq domaines stratégiques de l'appel à l'action de 2012; 2) adopter une démarche équilibrée pour les interventions concernant l'offre et la demande; 3) évaluer l'efficacité des trains de mesures et des méthodes novatrices d'essai sur le terrain appliquées dans des pays particuliers; et 4) diffuser ces constatations par le biais de nouveaux moyens de connaissance et d'action, de référentiels mondiaux et de capacités encore accrues. Bien que le manque de ressources limite le nombre des pays où seront effectués des essais sur le terrain et des évaluations, la stratégie de mise en œuvre et de diffusion propre au domaine de première importance est conçue de manière à favoriser son application dans un grand nombre de pays. Le domaine de première importance propose de repérer les interventions qui devraient atteindre une masse critique et avoir un effet optimal et qui permettent en outre de donner lieu à un apprentissage en matière de politiques susceptible de servir dans d'autres contextes. Les résultats obtenus au titre de ce domaine de première importance par tous les moyens indiqués précédemment devraient éclairer et améliorer l'ensemble du programme de l'OIT sur l'emploi des jeunes.
- 13.** A la fin de l'année 2013, le Bureau a exécuté un exercice de cartographie des connaissances, qui a fait ressortir la nécessité d'intensifier les recherches sur l'incidence des politiques macroéconomiques, sectorielles et, en particulier, budgétaires sur les résultats obtenus en matière d'emploi des jeunes, la segmentation et la polarisation du marché du travail, l'évolution des salaires, l'inadéquation des compétences et la mise en place de systèmes d'apprentissage et de stages de qualité.
- 14.** La stratégie met fortement l'accent sur l'analyse objective des politiques et approches à l'aide d'une série de méthodes, dont l'évaluation rapide des nouvelles tendances en matière de politiques, et notamment des mesures anticrise telles que les garanties pour les jeunes; l'évaluation approfondie et rigoureuse de l'impact des trains de mesures et des outils qui sont mis en œuvre dans un certain nombre de pays, en particulier dans le cadre de la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE) et des mesures relatives à l'entrepreneuriat; et l'essai sur le terrain de démarches novatrices dans certains pays, par exemple les mesures pour les jeunes dans l'économie informelle qui permettent de réduire notablement les écarts entre les apprentissages et les emplois informels et formels.
- 15.** La stratégie met aussi l'accent sur les travaux concernant les interactions et les complémentarités des politiques et des institutions. Ces travaux porteront une attention particulière aux interactions des politiques de l'emploi et des politiques de protection sociale en faveur des jeunes (salaire minimum, législation du travail, politiques actives et passives du marché du travail, etc.), en vue d'élaborer des stratégies d'activation et autres séries de mesures qui puissent être appliquées dans des pays caractérisés par un cadre institutionnel et un contexte économique différents.
- 16.** Il importe que les travaux de recherche et les politiques mettent l'accent sur les jeunes défavorisés, afin de mieux comprendre les besoins particuliers de certains groupes de jeunes des deux sexes, y compris ceux qui habitent en zone rurale et/ou travaillent dans l'économie informelle, ceux qui sont peu qualifiés et qui quittent l'école prématurément, ceux qui appartiennent à des groupes ethniques et les jeunes handicapés. Ces travaux s'inspireront des données et des résultats des enquêtes nationales sur le passage de l'école à la vie active que le BIT a menées dans 28 pays. Les résultats de cette recherche faciliteront la conception d'outils et de méthodes de ciblage et de détermination de profil, qui soient efficaces dans des contextes institutionnels et économiques différents.

17. Les résultats attendus en matière de renforcement des capacités et d'apprentissage réciproque visent à renforcer les capacités des mandants de l'OIT et des professionnels concernés à propos de «ce qui marche pour l'emploi des jeunes» et du savoir-faire connexe aux niveaux mondial, régional et national.
18. Pour accélérer ce processus, le Bureau regroupe un certain nombre d'outils de renforcement des capacités et de programmes de formation consacrés à l'emploi des jeunes dans un guide d'apprentissage sur le travail décent pour les jeunes, qui sera disponible à la fin du mois d'avril 2014.
19. Un programme élargi de renforcement des capacités destiné aux mandants de l'OIT et consacré à «ce qui marche» sera mis en œuvre, en consultation avec le Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) et en collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT).
20. Il est prévu de concevoir un ensemble élargi d'outils de renforcement des capacités et de modules de formation afin de systématiser les connaissances et les nouveaux enseignements tirés au cours de l'application de la stratégie propre au domaine de première importance sur «ce qui marche» pour l'emploi des jeunes et de le mettre à la disposition des participants aux programmes d'enseignement dispensés par le CIF-OIT sur place ou à distance.
21. Une série d'activités thématiques d'apprentissage réciproque centrées sur des approches particulières des questions relatives à l'emploi des jeunes seront organisées à l'intention des décideurs et des professionnels, en vue de faciliter l'échange de connaissances et la mise en commun de l'expérience pratique. Ces activités porteront en particulier sur les services de l'emploi axés sur les jeunes, les systèmes d'apprentissage de qualité et autres modes d'acquisition d'une expérience professionnelle, les garanties pour les jeunes et les stratégies d'activation pour l'emploi des jeunes, l'entrepreneuriat des jeunes et l'engagement du secteur privé. Ces initiatives de renforcement des capacités ont débuté en 2013, par exemple avec le soutien apporté à un certain nombre de pays européens pour des apprentissages de qualité et à l'occasion d'une manifestation régionale sur l'emploi et la productivité des jeunes organisée à l'intention des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Le Bureau a aussi appuyé les activités de promotion du Business 20 et du Labour 20 en faveur d'un accroissement des apprentissages de qualité et a achevé, avec le concours de l'Organisation internationale des employeurs (OIE), une étude de faisabilité concernant le «Global Apprenticeship Network» (Réseau mondial d'apprentissages). Les bonnes pratiques et les connaissances tirées de ces activités thématiques seront prises en compte dans les outils de renforcement des capacités et utilisées pour les services d'appui technique.

### **III. Modalités de mise en œuvre du domaine de première importance**

22. Une caractéristique notable et novatrice du domaine de première importance consiste en la mobilisation d'un éventail extraordinaire de compétences interdisciplinaires au sein du Bureau, notamment par l'intermédiaire de son réseau de spécialistes en poste dans les bureaux extérieurs et au siège. L'action menée dans le cadre de ce domaine de première importance nécessite la mise en commun des compétences propres à plusieurs domaines techniques, des ressources et des capacités de mise en œuvre grâce à une collaboration active et au travail en équipe à l'échelle du Bureau.

23. En juillet 2013, une équipe de projet commune services extérieurs/siège, composée d'une bonne trentaine de spécialistes venant d'horizons divers et cependant essentiels pour faire face au défi complexe de l'emploi des jeunes, a commencé ses travaux sur la stratégie et l'élaboration du plan de travail. Ce processus s'est poursuivi par des consultations à l'échelle du Bureau et un dialogue avec l'ensemble du personnel, organisés par le Directeur général, en vue de déterminer les principales questions et les approches qui pourraient permettre à l'OIT de marquer sa différence. Les travaux de cette équipe de projet services extérieurs/siège pluridisciplinaire, relevant du Département des politiques de l'emploi, ont permis de définir l'orientation stratégique et les principaux résultats attendus (voir annexe) et de procéder à la répartition des tâches.
24. L'instauration d'une communauté de pratique permettra de suivre de près la mise en œuvre effective. Les échanges réguliers au sein de cette communauté de pratique assureront la communication entre disciplines et entre régions, une large diffusion des constatations, la mise en application des enseignements tirés dans un grand nombre de situations et l'amélioration, par la même occasion, des propres compétences internes du BIT. Cela devrait contribuer à l'instauration d'une solide culture du partage des connaissances à l'échelle du Bureau et avec les mandants en ce qui concerne les emplois et les qualifications pour les jeunes.
25. Comme il a été indiqué plus haut, pour qu'il soit possible de produire un effet réel compte tenu des ressources disponibles, d'élaborer des stratégies judicieuses et cohérentes et de fournir des services appropriés et de qualité aux mandants, les initiatives se rapportant au domaine de première importance seront tout d'abord mises en œuvre dans un nombre limité de pays. Une fois les méthodes essayées et les résultats validés, les enseignements tirés permettront d'élaborer et d'améliorer l'éventail complet des activités de conseil et de coopération technique du BIT. Le Bureau favorisera la mise en place de plates-formes de partage des connaissances et la création de communautés de pratique sur le thème du domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes». Les résultats des analyses et évaluations seront inclus dans les bases de données mondiales sur les politiques de l'emploi des jeunes, le «Youth Employment Inventory» (Inventaire des emplois pour les jeunes) et la Plate-forme mondiale de partage des connaissances entre secteur public et secteur privé sur les compétences pour l'emploi. Ils seront aussi diffusés par le biais de notes d'orientation et d'informations communiquées aux principales manifestations ayant trait aux politiques. Le CIF-OIT met au point une plate-forme d'apprentissage pour le partage des connaissances et l'offre de possibilités d'apprentissage sur ce thème au sein et à l'extérieur du Bureau.
26. Plusieurs résultats attendus au titre du domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes» pour la période biennale 2014-15 sont liés aux activités menées dans le cadre d'autres domaines de première importance. Ces liens et ces activités communes sont clairement définis afin d'optimiser les synergies et d'éviter les chevauchements. Par exemple, les travaux sur les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi des jeunes et sur les institutions du marché du travail inclusives sont liés au domaine de première importance «Des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour une croissance inclusive», et les démarches en faveur des jeunes des zones rurales ou travaillant dans l'économie informelle se rapportent respectivement aux domaines de première importance «Formalisation de l'économie informelle» et «Travail décent dans l'économie rurale». Quant aux activités concernant la complémentarité des politiques et les stratégies d'activation, elles renvoient au domaine de première importance «Etablir et étendre les socles de protection sociale».
27. Le renforcement des partenariats externes est un volet important de la stratégie concernant le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes». A cet égard, l'OIT a joué un rôle de chef de file dans l'élargissement du partenariat pour

l'emploi des jeunes conclu avec la Banque mondiale et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU en vue d'inciter d'autres organismes des Nations Unies à s'intéresser au thème «Ce qui marche pour l'emploi des jeunes». Des consultations sont en cours en vue de renforcer les interventions relevant de l'Inventaire OIT/Banque mondiale de l'emploi des jeunes avec les résultats de ce domaine de première importance. L'action menée dernièrement par les Nations Unies sous la direction de l'OIT au niveau national et la programmation conjointe en matière d'emploi des jeunes offrent d'excellentes possibilités de mise à l'épreuve des démarches fondées sur des faits probants et mises en œuvre en coordination avec un grand nombre d'acteurs du système multilatéral. Des arrangements analogues sont envisagés avec des organisations régionales et des institutions de recherche et d'évaluation. L'OIT coopère notamment avec la Commission européenne pour ce qui concerne les garanties pour les jeunes et les systèmes d'apprentissage ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Des consultations préliminaires sont en cours pour resserrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en la matière.

## **Conclusion**

28. En conclusion, le présent domaine de première importance a pour ambition de fournir aux mandants des connaissances, des moyens d'action et des conseils de pointe, qui leur permettent de relever le défi de l'emploi des jeunes avec un objectif visé et une stratégie de mise en œuvre clairement définis, qui assurent un fort impact, une large sensibilisation et une vaste diffusion.

## **Projet de décision**

29. *Le Conseil d'administration prie le Directeur général de tenir compte de ses indications sur la mise en œuvre de la stratégie concernant le domaine de première importance «Des emplois et des qualifications pour les jeunes».*

## Annexe

### Exemples de résultats attendus dans le domaine de première importance « Des emplois et des qualifications pour les jeunes » pour 2014-15

#### « Qu'est-ce qui marche pour l'emploi des jeunes ? »

Champs d'activité	Résultats attendus
<b>1. Développement et diffusion des connaissances</b>	
<p><b>Développement des connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Analyse par pays et évaluation de l'incidence des politiques macroéconomiques, industrielles et budgétaires sur les résultats en matière d'emploi des jeunes</li> <li>■ Examen de l'évolution de la rémunération des jeunes</li> <li>■ Segmentation du marché du travail</li> <li>■ Interaction et complémentarité des politiques et des institutions</li> <li>■ Systèmes de développement des compétences, y compris les systèmes d'apprentissage</li> <li>■ Analyse des déficits de qualifications et essai des outils pour l'anticipation des besoins en la matière</li> <li>■ Méta-analyse des interventions concernant l'emploi des jeunes à l'échelle du globe</li> <li>■ Rôle des stages de qualité dans le passage de l'école à la vie active</li> <li>■ Services d'intermédiation sur le marché du travail et services de l'emploi pour les jeunes</li> <li>■ Emploi et protection sociale pour les stratégies d'activation concernant les jeunes</li> <li>■ Liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes</li> <li>■ Démarches visant à mieux cibler les jeunes défavorisés à l'aide de stratégies intégrées de l'emploi et du développement des compétences</li> <li>■ Rôle des services d'aide à l'entreprise dans les stratégies relatives à l'emploi des jeunes</li> </ul>	Notes d'orientation, publications de recherche et directives
<p><b>Diffusion des connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Création d'un référentiel mondial mis en ligne sur le Web</li> <li>■ Renforcement du Youth Employment Inventory et de la base de données sur les bonnes pratiques</li> <li>■ Rapports thématiques et mondiaux (par exemple le Rapport mondial sur le travail des enfants, 2014)</li> <li>■ Sections consacrées à l'emploi des jeunes dans les principaux rapports mondiaux du BIT (par exemple le Rapport mondial sur les salaires, 2014)</li> </ul>	Plates-formes et bases de données sur le Web, rapports thématiques, régionaux et mondiaux
<b>2. Renforcement des capacités, apprentissage réciproque et évaluations collégiales</b>	
<p><b>Renforcement des capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Expérience acquise dans le cadre d'initiatives prises par des organisations d'employeurs en vue de mettre en place et de soutenir des réseaux de jeunes entrepreneurs</li> <li>■ Stratégies visant à favoriser la participation des jeunes aux activités des syndicats</li> </ul>	Programmes de formation et outils interrégionaux et régionaux en matière de renforcement des capacités



Champs d'activité	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organisation d'un cours de formation standard sur les stratégies les plus efficaces en matière d'emploi des jeunes</li> <li>■ Programme de formation au contrôle de l'efficacité et à l'analyse d'impact organisé à l'intention des mandants de l'OIT</li> <li>■ Elaboration et mise en œuvre de systèmes d'apprentissage de qualité</li> <li>■ Examen et promotion des stages de qualité</li> <li>■ Reconnaissance des acquis pour les jeunes relevant de l'économie informelle</li> <li>■ Stratégies intégrées pour les services de formation et d'aide à l'entreprise</li> <li>■ Adoption d'approches visant à faciliter la détermination et le ciblage des mesures destinées aux jeunes défavorisés</li> <li>■ Création d'une plate-forme en ligne pour une formation à distance et ce qui marche pour l'emploi des jeunes</li> <li>■ Guide des normes internationales du travail et de l'emploi des jeunes</li> <li>■ Guide des droits au travail des jeunes</li> </ul>	
<p><b>Apprentissage réciproque au niveau interrégional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Politiques axées sur la demande et résultats en matière d'emploi des jeunes</li> <li>■ Services de l'emploi axés sur les jeunes, y compris les stratégies visant à mieux cerner les inconvénients et à accroître la portée des services</li> <li>■ Stratégies d'activation concernant l'emploi des jeunes, y compris les garanties pour l'emploi des jeunes</li> <li>■ Engagement du secteur privé dans l'élaboration de stratégies viables en matière d'emploi des jeunes</li> <li>■ Apprentissages de qualité et mesures en faveur de l'acquisition d'une expérience professionnelle en vue de faciliter le passage de l'école à la vie active</li> <li>■ Interventions visant à améliorer la productivité du travail des jeunes grâce à des politiques de développement des compétences et des politiques du marché du travail</li> <li>■ Création d'emplois pour les jeunes par le biais de programmes d'emploi public</li> <li>■ Stratégies et ensembles de programmes intégrés pour l'entrepreneuriat des jeunes</li> <li>■ Adoption d'approches visant à améliorer les résultats en matière d'emploi des jeunes par le biais d'emplois verts</li> <li>■ Rôle des services d'aide à l'entreprise pour les jeunes</li> </ul>	<p>Série d'ateliers thématiques interrégionaux sur l'apprentissage réciproque</p>
<p><b>Evaluations collégiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evaluations collégiales plurinationales des politiques et stratégies concernant l'emploi des jeunes (par exemple dans la Communauté des Etats indépendants)</li> </ul>	<p>Atelier régional et rapports d'évaluation collégiale</p>
<p><b>3. Approches au niveau national</b></p>	
<p><b>Analyse d'impact</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evaluation de certaines interventions concernant l'entrepreneuriat des jeunes</li> <li>■ Evaluation des méthodes et des résultats relatifs aux interventions dans le cadre de la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE)</li> <li>■ Analyse de l'impact des interventions portant sur les emplois verts pour les jeunes</li> </ul>	<p>Rapports d'évaluation mentionnant les enseignements à tirer en vue de faciliter l'extension ou la répétition des mesures</p>

---

<b>Champs d'activité</b>	<b>Résultats attendus</b>
<p data-bbox="339 212 1141 280"><b>Essai sur le terrain des approches novatrices et multiplication ou répétition des interventions efficaces</b></p> <ul data-bbox="339 280 1141 595" style="list-style-type: none"><li data-bbox="339 280 1141 347">■ Trains intégrés de mesures fondés sur les stratégies multidimensionnelles évoquées dans la résolution de 2012 de la CIT</li><li data-bbox="339 347 1141 414">■ Apprentissages de qualité, mesures favorisant la création d'emplois, politiques et services du marché du travail</li><li data-bbox="339 414 1141 459">■ Stratégies visant à faciliter le passage des jeunes à l'économie formelle</li><li data-bbox="339 459 1141 526">■ Approches efficaces pour l'intermédiation sur le marché du travail et les pratiques de recrutement</li><li data-bbox="339 526 1141 595">■ Stratégies visant à promouvoir l'intégration des jeunes défavorisés sur le marché du travail</li></ul>	<p data-bbox="1141 212 1385 336">Trains de mesures nouvelles ou révisées et stratégies nationales intégrées</p>

---